



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 11 / 02 / 2026 à 19:24

Date de publication : lundi 10 mars 2025 à 10:20

Type : Constitution SAS

Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr

AVIS DE CONSTITUTION

SAS TOP COIFFURE

En date du 7 mars 2025, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Objet social : La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :
Coiffure en salon et barbier.

L'objet social inclut également, plus généralement toutes opérations économiques, juridiques, industrielles, commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social (y compris toute activité de conseil se rapportant directement ou indirectement à l'objet social), ou tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement. La Société peut agir, tant en France qu'à l'étranger, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit en participation, association, groupement d'intérêt économique ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes et réaliser, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, les opérations rentrant dans son objet.

La Société peut également prendre, sous toutes formes, tous intérêts et participations dans toutes affaires et entreprises françaises et étrangères, quel que soit leur objet.

Capital social : 300 euros

Siège social : 21 avenue professeur Tixier,
38300 BOURGOIN JALLIEU

Durée de la société : 99 ans à partir de son immatriculation au RCS de VIENNE

Transmission d'actions : Les actions sont librement cessibles et transmissibles.

La propriété des actions résulte de leur inscription au nom du ou des titulaires sur des comptes tenus à cet effet par la Société dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque action donne droit dans les bénéfices, l'actif social et le boni de liquidation à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Elle donne en outre le droit au vote et à la représentation lors des décisions collectives, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de la Société et d'obtenir communication de certains documents sociaux aux époques et dans les conditions prévues par la loi et les statuts. Chaque action donne droit à son propriétaire à une voix lors des décisions collectives.

Présidence : Monsieur HADJ MABROUK Mohamed né le 13/01/1982 à SIDI AMEUR, marié, de nationalité Tunisienne, demeurant au 11 Passage des treilles-38080 L'ISLE D'ABEAU.

Monsieur BOUZAIDA Mohamed Ali né le 26/09/1986 à VENISSIEUX, marié, de nationalité Francaise, demeurant au 735 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE -38290 LA VERPILLIERE.

Monsieur MANSOUR Merouan né le 02/09/1991 à LE PONT DE BEAUVOISIN, marié, de nationalité Francaise, demeurant au 16 rue de Funas -38300 BOURGOIN JALLIEU.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/e4f01a1c-5355-442c-82d2-142f8b724019-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex